

SAS WATERLOT & ASSOCIES

Gilles WATERLOT - Pascal ARRAS - Marc REGULA
 Émilie GENON - Jérémie BIENAIME - Julien VANVEUREN
 Huissiers de Justice associés

36 rue de l'Hôpital Militaire - 59044 – LILLE CEDEX
 tél. 03-20-12-84-30 - fax. 03-20-54-05-14

www.huissiers-lille.com - etude@huissiers-lille.com



PROCÈS VERBAL DE CONSTAT ET DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX HUIT
LE TREIZE NOVEMBRE**

À LA REQUÊTE DU DE

LA CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE HAUTS DE FRANCE, anciennement dénommée Caisse d'Épargne Picardie et venant aux droits de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Nord France Europe suite à fusion absorption, banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le numéro 383 000 692 ayant son siège 135 Pont de Flandres – 59777 EURALILLE, agissant poursuites et diligences de son Président du Directoire, domicilié en cette qualité audit siège

Ayant pour avocat Maître Francis DEFFRENNES, Avocat au Barreau de LILLE, Cabinet THÉMÈS, 3 rue Bayard à LILLE.

A la suite d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de mon ministère en date du 22 octobre 2018.

Je soussigné **Jérémy BIENAIMÉ**, Huissier de justice associé, membre de la Société par Actions Simplifiée WATERLOT ET ASSOCIES ayant pour associés Gilles WATERLOT, Pascal DARRAS, Marc REGULA, Émilie GENON, Jérémy BIENAIME, Julien VANVEUREN, dont le siège est à LILLE (Nord – 59044 LILLE CEDEX), 36 rue de l'Hôpital Militaire.

Certifie m'être transporté ce jour à **TOURCOING, 29 rue des Champs**, à l'effet de procéder à la description du lot n°31 : un local érigé sur deux niveaux, rez-de-chaussée et un 1^{er} étage dans le bâtiment C.

J'ai procédé à la description du bien comme suit :

TOURCOING 29 rue des Champs,

Là où étant, accompagné du Cabinet AXIMO, chargé de procéder aux mesures légales et en présence de **Monsieur RAMDANI** copropriétaire et voisin de l'immeuble, préalablement avisé de mes opérations par mes soins, lequel m'a permis d'accéder au lot concerné

J'ai pu relever ce qui suit :

Le 29 rue des Champ correspond à une impasse perpendiculaire à la rue des Champs.

Zone d'accès en impasse avec un accès véhicule, enrobé bitumé et double portail depuis la rue avec commande électronique. Cette impasse dessert plusieurs logements et garage.

SYNDIC : l'ensemble est régit par un syndic bénévole Monsieur BENGUECI Copropriétaire de la résidence (06.99.76.00.23).







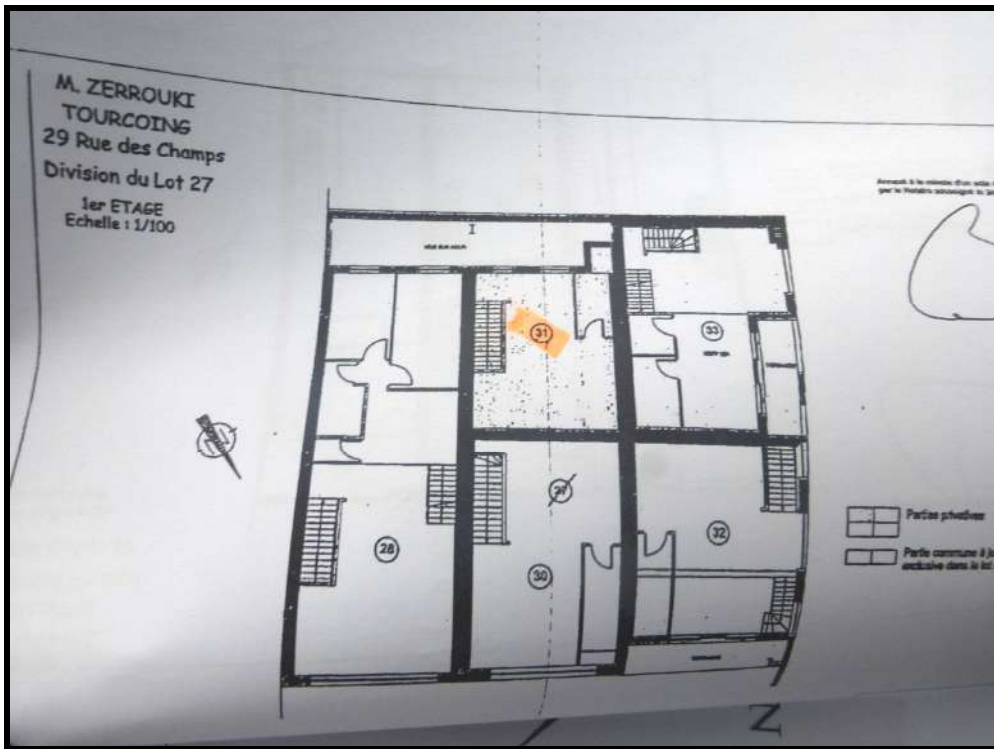
A noter que l'accès au local, initialement ouvert, a été sécurisé par le copropriétaire voisin avec une porte sectionnelle à commande électronique. Cette zone semble pourtant faire partie des communes de la résidence :



PLAN REZ-DE-CHAUSSEE



PLAN 1^{ER} ETAGE



Le lot 31 est accessible par une porte, ouverte à mon arrivée.



Local

Rez-de-Chaussée

- Parquet partiel au sol,
- Chappe béton par ailleurs,
- Le mur du fond est inexistant avec en fond de local une cour non couverte,
- Deux ouvertures pour futures fenêtres non posées,
- Les équipements sont inexistants.



- Murs plaqués mais présentant d'importantes traces d'humidité.



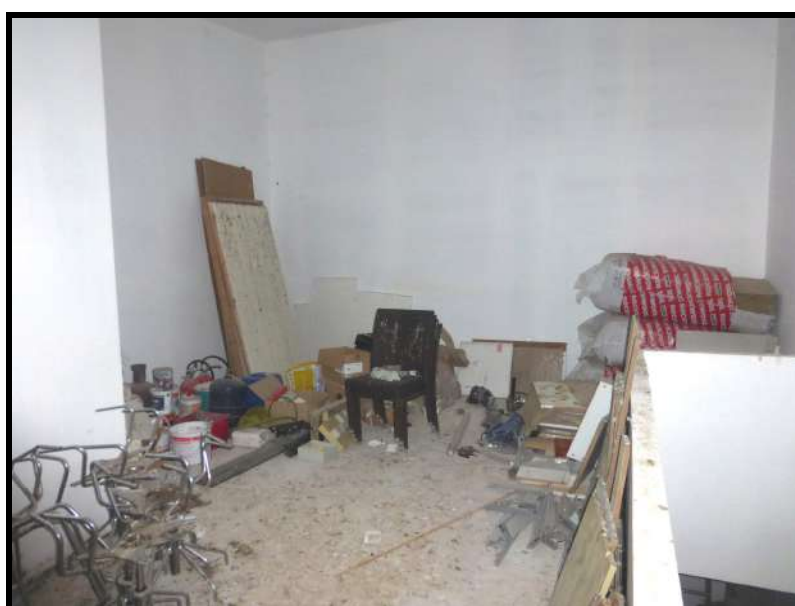
Premier étage

Un escalier en bois avec rambarde.



Plateau

- Un garde-corps,
- Sol sur panneaux bois,
- Murs et plafond sans finition,
- Deux ouvertures donnant sur la cour arrière mais huisseries non posées,
- Importantes traces d'humidité au plafond.





Pièce cloisonnée

- Pièce fortement encombrée,
- Zone desservant une salle de douche avec murs partiellement carrelés,
- A noter qu'une partie du plafond s'est effondrée et qu'aucun équipement n'est posé ni fonctionnel.



Dans ce local, les travaux sont à l'arrêt depuis de nombreuses années, toutes réserves sont faites quant au raccordement aux différents réseaux.

Occupation :


↳ Ce lot est libre d'occupation.

DIAGNOSTICS – MESURES LEGALES

Le rapport a été dressé ce jour par le Cabinet AXIMO

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, étant précisé que les constatations ci-dessus reprises sont des constatations visuelles ou résultent de déclarations verbales qui m'ont été faites lors de mon intervention, et qu'il convient de se référer au cahier des conditions de vente qui sera ultérieurement dressé, pour connaître les droits ou contraintes attachés à l'immeuble.

COÛT : DEUX CENT QUATRE VINGT NEUF EUROS ET VINGT DEUX CENTIMES

DROITS FIXES (A.444-3)	220,94	Jérémie BIENAIMÉ 
FRAIS DE DÉPLACEMENT (A. 444-48)	7,67	
TOTAL HT	228,61	
TVA 20,00 %	45,72	
TAXE FORFAITAIRE	14,89	
TOTAL	289,22	

Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement compétent

36 rue de l'Hôpital Militaire – 59044 LILLE CEDEX

Tél : 03 20 12 84 30 - télécopie : 03 20 54 05 14

 etude@huissiers-lille.com